

REMARQUES A PROPOS DU GENITIF PARTITIF HITTITE

A la différence du datif qui est héritier de plusieurs cas, le génitif hittite qui semble dériver exclusivement du génitif indo européen a une fonction unique : il représente les emplois du génitif indo-européen. Il représente soit le partitif proprement dit soit l'adnominal, deux fonctions qui coexistent dans le génitif indo-européen. Comme le fait remarquer J. Humbert dans sa *Syntaxe grecque*¹, ces deux fonctions possèdent un caractère concret et reposent sur le principe unique de la limitation : limite de la participation de l'objet désigné au contenu verbal de l'expression, valable aussi bien pour le génitif partitif que pour le génitif adnominal. Le partitif qui implique une relation verbe/nom est à proprement parler un génitif adverbial², le génitif adnominal une relation nom /nom, mais les deux impliquent une limitation³. Les différents emplois du génitif hittite dérivent de ces deux fonctions. Il existe cependant un usage plus difficile à interpréter du génitif qu'on appelle le génitif « freischwebenden » ou « génitif autonome ». Il a donné déjà lieu à de nombreuses discussions ; il me semble que le génitif autonome n'est qu'une forme particulière du génitif, un groupement d'emplois qui ne se révèlent autonomes qu'apparemment mais où se manifeste la fonction propre du génitif qui consiste à limiter.

Il ne s'agit pas dans le cadre de cet exposé d'être exhaustif mais d'étudier quelques emplois du génitif partitif.

C'est en tant que complément d'un indéfini ou d'un substantif que le génitif partitif est le plus couramment employé en hittite :

sardiassann=a kuin uwatet

« Parmi les auxiliaires celui qu'il amena » (*KBo III 22 Ro 37*)

Le génitif partitif peut être employé aussi avec un substantif :

DINGIR^{MES}-nan (gén. pl. en *-an*) ^D*UTU-i*

« au Soleil parmi les dieux » (*KUB XLIII 53 I 16 ; KBo XVII 17 (StBot 25 Nr. 9) IV ?* (erg.)⁴)

Les emplois avec le verbe sont beaucoup plus rares en hittite et semblent constituer des survivances. C'est à ces emplois que nous nous attacherons aujourd'hui.

¹ J. Humbert, *Syntaxe grecque*, Paris, 1959 [*Syntaxe infra*], p.267 s.

² J. Humbert, *ibid.* « Le partitif ne semble se distinguer de l'adnominal que par ce qu'on suppose un rapport de verbe à nom, tandis que le génitif adnominal postule un rapport de nom à nom ». Le partitif implique qu'un élément *est pris* d'un ensemble.

³ J. Haudry suppose une origine commune du génitif et de l'ablatif (désinences identiques au singulier) et pose comme valeur de base l'expression de l'origine, d'où viendraient les emplois du génitif subjectif, d'appartenance, partitif et « instrumental » (lat. *implere dolium vini/vino*) J. Haudry, *L'indo-européen, Que sais-je?*, Paris, 1994 (Troisième édition corrigée), p.106.

⁴ Les deux exemples de génitif partitif mentionnés sont empruntés à D. Yoshida, *Die Syntax des althethitischen substantivischen Genitivs*, Heidelberg, 1987 [*Gen. infra*], p.88. R. Lebrun attire mon attention sur l'expression *œassannasan-za-kan le kuinki kuenti* « qu'il ne tue personne de sa parenté » (*KBo III 1 II 45*). Dans cette phrase, contrairement à ce que pense D. Yoshida (*ibid.*), *œassannasan* n'est pas un génitif en *-an* mais un adjectif à l'accusatif se rapportant à *kuinki* (voir J. Puhvel, *HED* 3, p.216).

Exprimant un prélèvement fait sur un tout, un contact limité, une localisation dans l'espace et le temps, il résulte de cette valeur fondamentale qu'un génitif partitif pouvait anciennement remplir les fonctions de n'importe quel autre cas : l'idée de limitation s'applique aussi bien à un complément d'objet (accusatif), un sujet (nominatif), à un complément circonstanciel en fonction temporelle (datif-locatif).

Le partitif objet. Très courant dans différentes langues indo-euroéennes, il semble se rencontrer en hittite dans des cas isolés après quelques verbes. Peut-être avec le verbe *eku-* « boire », dans l'expression *nasta*^{DUG} *palhan humandan ekuer* « ils burent de tous les *palha* » ou « ils burent une gorgée de tous les *palha* »⁵. L'emploi avec le génitif qui serait exceptionnel, serait parallèle à celui d'autres langues indo-européennes. On rappellera qu'en grec par exemple le génitif partitif est courant avec les verbes signifiant « boire » ou « manger ». La construction avec le partitif est concurrencée par la construction avec l'accusatif. L'opposition est particulièrement nette. Quand la nourriture est considérée en elle-même et qu'elle est absorbée en totalité l'accusatif est employé, au contraire quand on veut attirer l'attention sur une quantité de nourriture prélevée sur un tout le génitif est constamment employé. Dans le cas de l'exemple hittite que nous venons de mentionner, si *palhan* est bien un génitif, le génitif partitif peut avoir perdu son sens originel et l'expression signifier « ils burent tous les *palha* ». De fait dès l'époque vieux hittite le partitif est en très forte régression, le verbe se construit avec l'accusatif, comme le verbe *ed-* dès l'époque vieux-hittite⁶.

On a des traces de la construction avec le génitif partitif dans les verbes de sensations. Comme dans l'exemple précédent, il semble représenter des constructions archaïques : [*nu DINGI]R-LAM le kuelqa istamasti* « Dieu, n'entends rien » (*KBo* XII 96 I 13). Généralement le verbe *istamas(s)* se construit avec l'accusatif⁷. Comme le remarque J. Puhvel, le partitif, dans cette phrase, est sans doute un archaïsme isolé, les verbes de sensations se construisant régulièrement dès l'époque vieil hittite avec l'accusatif. On rappellera la tournure homérique parallèle *kluthi meu* « écoute-moi » et la tournure habituelle *akouo tinos* « j'entends quelqu'un ». En grec ancien où le génitif partitif est encore très vivant, les verbes exprimant des sensations se construisent généralement avec le génitif, à l'exception du verbe « voir », qui implique une connaissance plus globale que les verbes signifiant « écouter », et qui, pour cette raison, est suivi de l'accusatif⁸.

L'emploi du partitif-objet s'observe également avec le verbe *iya-* dans l'expression *kardiyas iia-* « littéralement faire (quelque chose) de son cœur », c'est-à-dire « satisfaire son cœur/son désir »⁹, qui pourrait s'expliquer par un partitif¹⁰. Dans ce cas le partitif impliquerait qu'une partie de l'objet est atteinte et non sa totalité. L'explication qui consiste à sous-entendre un nom signifiant la volonté ou le désir ne semble pas indispensable. L'explication

⁵ *KUB* XVII 5 I 11 ; C. Melchert, *Kratylos* 34, 1989, p.182 ; Neuman, *Der adverbale Genetive im Althethitischen*, StBot 45, Wiesbaden, 2001, [*Genetiv infra*], p.453. Le *Dictionnaire de Chicago* voit avec une certaine vraisemblance dans ^{DUG} *palhan* un accusatif sg. de *palha-*, l'accusatif étant le cas usuel avec le verbe *-eku-* (*CHD* p, pp.66-67).

⁶ La valeur d'origine du génitif avancée par Haudry dont découle la valeur de partitif pourrait expliquer cette emploi. Ainsi pour « boire », avec « boire à partir des *palha* » on passe facilement à « boire les *palha* ». (Remarque de F. Fleck).

⁷ *HED* 2, pp.452-461.

⁸ Les verbes exprimant une perception auditive, à l'époque indo-européenne, semblent avoir opposé le génitif partitif, pour l'*individu* dont émane le signal sonore, à l'accusatif du *bruit* (J. Humbert, *Syntaxe*, p.272).

⁹ D. Yoshida, *Gen.*, p.4 ; Neumann, *Genetiv*, pp.450-451.

¹⁰ En s'appuyant sur l'hypothèse de J. Haudry mentionnée plus haut (note 3), on pourrait comprendre l'expression *kardiyas iya-* comme signifiant à l'origine « faire à partir de son cœur », c'est-à-dire « agir selon son cœur », donc « satisfaire son désir » (Remarque de F. Fleck).

par le génitif adnominal proposée par H. Kronasser qui s'appuie sur l'akkadien *Ša libbi-šu epešu* « faire de son cœur » est moins plausible¹¹.

On mentionnera également l'explication de J. Puhvel qui interprète l'expression *kardiyas iya-* « faire [le désir] de son cœur », celle de D. Yoshida qui recourt à l'ellipse « la chose de son cœur », faisant de *kardiyas* un adnominal¹² et la remarque de René Lebrun, qui, s'appuyant sur la tournure akkadienne mentionnée, en tire la conclusion que *kardiyas* est un génitif partitif, en possessif¹³.

On mettra en parallèle à l'expression *kardiyas iya-* la tournure *kuit kardi (loc.) essa-* signalée par D. Yoshida dans laquelle le verbe *essa-* « faire » a pour complément *kuit kardi* « ce qui est dans son cœur ». Primitivement le génitif *kardiyas* dans *kardiyas iya-* pourrait suggérer que l'efficacité de l'action est partielle, alors que dans *kuit kardi (loc.) essa-*, l'action s'exerce dans sa globalité.

On rapprochera l'expression hittite avec le grec dans lequel les verbes signifiant « satisfaire » se construisent avec l'accusatif et le génitif partitif en concurrence avec le datif comme *korennumi tina tinos* « rassasier quelqu'un de quelque chose », avec *kear* « réjouir son cœur ».

Une construction similaire se rencontre avec *arnu-*

Ainsi dans la phrase 5 ^DUTU^{SI} *massan ZI-as arnuandu* (*KBo* V 3 II 9), qui a donné lieu aussi à différentes interprétations : Selon Friedrich la phrase signifie « A moi, le Soleil, qu'ils satisfassent sa volonté », le génitif *ZI-as* étant un génitif de la partie. On a aussi interprété le génitif comme un génitif de but ou de destination, qui se rencontrerait dans le grec : *hoppote purgos Akhaion Troon ormeseie* : « Quand une colonne d'Achéens se jettait sur les Troyens » (*Iliade* 4 334 s). Dans le grec, comme dans le hittite, nous préférons interpréter le génitif comme des génitifs partitifs. On remarquera dans les deux cas le caractère isolé de l'expression qui dénote son archaïsme.

Le partitif en fonction de sujet. On sait que le partitif en fonction de sujet est courant en grec ancien. Il est fréquent aussi bien chez Homère que chez Hérodote. Cet emploi est vivant en grec ancien¹⁴.

N. 191 *alla ou pe khroos*

« mais nulle part il n'apparaissait de peau »

Hdt 3, 102 *eisi gar auton... enthaten thereuthentes*

« Il y a en effet (de ces fourmis)... qui viennent de ces régions où on les a prises à la chasse »

Xen Hell 4, 2, 20 *epipton hekateron*

« il tombait des gens des deux côtés »

L'emploi du partitif équivalent à un sujet dans les langues modernes, conservé en gothique et toujours vivace en slave, remontait à l'indo-européen dans les constructions négatives. Il pourrait avoir recours au partitif en fonction de sujet utilisé pour expliquer la tournure récente du hittite ^{LÚ}*kururas* ou ^{LÚ}*taksulas*. Ces expressions utilisées en fonction de

¹¹ H. Kronasser, *Etymologie der hethitischen Sprache* I, p.332, Heidelberg, 1966 ; G. Neumann, *Genetiv*, p.450.

¹² J. Puhvel, *HED* 2, p.336 ; D. Yoshida, *Gen.*, p.4.

¹³ Communication personnelle (16 juin 2003).

¹⁴ Liste très complète dans E. Schwyzer-A. Debrunner, *Grammatik*, p.101 s.

sujet pourraient être d'anciens génitifs. On pourrait dans ce cas faire l'économie de l'interprétation de E. Neu qui voit dans *kururas* et *taksulas* des génitifs complément du nom LÚ, substantifs et non déterminatifs dans cette expression.

Le génitif partitif en fonction temporelle pouvait indiquer en hittite une localisation précise dans le temps et l'espace, comme on le voit dans l'expression *nekuz* « de nuit » < **nekut-s*, qu'on peut rapprocher du latin archaïque *nox* de *noct(e)s*, génitif à finale abrégée comparable au grec *nuktos*, le latin classique *noctis* ou *dius* « de jour »¹⁵.

Dans les quelques exemples examinés, le génitif autonome qui se rattache au génitif partitif exprime l'idée de limitation. Le rapprochement avec le grec permet de cerner l'évolution propre au hittite. C'est en tant que complément d'un indéfini ou d'un substantif que le génitif partitif est le plus couramment employé en hittite. En dehors de cette emploi, il n'existe plus qu'à l'état de reliquat en hittite. On mentionnera en particulier la disparition du génitif partitif-objet au bénéfice de l'accusatif. Il n'est pas sûr que, dans les quelques exemples de cet emploi où le partitif est maintenu, la valeur de limitation du partitif se soit conservée. On comprend dès lors, puisque la différence n'était plus sentie, que la langue ait généralisé l'emploi de l'accusatif.

Michel Mazoyer, Paris I- Sorbonne

¹⁵ A. Ernout-F. Thomas, *Syntaxe*, p.60 s. ; G. Serbat, *Grammaire*, p.402.